

En janvier à la Sauvegarde 37

Newsletter

Une nouvelle étape pour les jeunes de l'unité de vie de la Chaumette

En ce début d'année 2026, les jeunes accompagnés précédemment sur l'unité de vie Ernst, ont pris possession de leur nouveau lieu de vie : l'unité de la Chaumette. Ce déménagement fait suite au transfert des jeunes du SAPPPPA de la Chaumette vers le château de l'Auberdrière, permettant ainsi une réorganisation des espaces d'accueil au sein du pôle hébergement.

Après des travaux de rénovation, l'unité de vie de la Chaumette permet d'offrir aux enfants un cadre de vie plus spacieux, plus chaleureux et mieux adapté à leurs besoins.

Ce changement marque une étape importante, tant pour les jeunes que pour les équipes éducatives, qui disposent désormais d'un environnement plus propice à l'accompagnement quotidien, au développement personnel et à l'épanouissement de chacun.



Démarche d'évaluation des risques psychosociaux

La Sauvegarde 37 engage une démarche d'évaluation des risques psychosociaux, accompagnée par l'APST 37 (médecine du travail). Cette démarche vient s'inscrire dans la volonté de faire évoluer le DUERP.

Le DUERP est le document qui liste et hiérarchise les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié et qui préconise des actions visant à les réduire, voire les supprimer. Celui-ci porte sur les risques liés à la santé physique et mentale des salariés.

Dans cette dynamique, un comité de pilotage (COPIL), sera constitué avec des professionnels de l'association afin de piloter la démarche sur une année, la rendre pérenne, s'assurer que les objectifs sont atteints et associer l'ensemble des salariés.

Évaluations externes des services et établissements de la Sauvegarde 37

En cette fin d'année 2025, l'ensemble des services et établissements de la Sauvegarde 37 a été évalué par des évaluateurs externes, conformément aux exigences réglementaires et dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des accompagnements. Ces évaluations constituent une étape importante pour l'association. Elles permettent de porter un regard objectif sur les pratiques, d'identifier les points forts et de repérer les axes de progrès. Lors de ces évaluations, les enfants et familles ont eu la parole à propos de leurs accompagnements.

Actuellement dans l'attente des rapports définitifs, leur analyse permettra d'élaborer un plan d'action structuré, qui sera progressivement intégré au projet de pôle et déployé au cours des prochains mois, en lien avec les équipes et piloté par les directions.

Prise de fonction de la nouvelle directrice générale adjointe

Madame Anne – Lise BERNARD rejoindra l'association en tant que directrice générale adjointe à partir du 2 mars 2026. Son parcours professionnel en protection de l'enfance et ses compétences ont retenu l'attention de la commission de recrutement.